

Informations principales relatives à la recherche CURIE-O-SA

Promoteur : Institut Curie

CURIE-O-SA : Etude de la réponse sérologique contre le virus SARS-CoV-2 dans 2 types de personnel, hospitalier et non hospitalier, à l’Institut Curie et à l’Institut Pasteur

Les objectifs de l'étude

Étudier et suivre la réponse immunitaire contre le virus SARS-CoV-2 chez le personnel hospitalier et non hospitalier infecté ou non par le virus du SARS-CoV-2 depuis janvier 2020.

Qui participe ?

Au moins **2800 personnes volontaires** travaillant à **l’Institut Pasteur (300)** ou à l’Institut Curie (2500).

Pour participer, il faut avoir eu au moins un des critères suivants depuis janvier 2020 :

- un test de diagnostic du SARS-CoV-2 positif par PCR sur prélèvement naso-pharyngé,
- une sérologie SARS-CoV-2 positive,
- une anosmie ou/et une agueusie,
- une infection respiratoire associée à des signes digestifs

En quoi cela consiste ?

- 3 visites sur 6 mois
- À chaque visite :



- un prélèvement de sang de 5 ml maximum (1 tube)
- un écouvillonnage naso-pharyngé
- un auto-questionnaire à remplir en ligne sur votre état de santé



- Codés et envoyés aux laboratoires de l’Institut Pasteur pour analyse

Quels sont les risques ?

- Risques d'une prise de sang classique : hématome, douleur, ...
- Risques du prélèvement naso-pharyngé : envie de tousser, d'éternuer, larmoiement, sensation de brûlure, ...

Quels sont les bénéfices

Les bénéfices sont collectifs, vous participez à l'effort de recherche dans la lutte contre le SARS-CoV-2.

Serai-je informé(e) des résultats ?

Les résultats individuels de sérologie pourront vous être rendus par le médecin investigateur lors de chaque visite si vous ne vous y opposez pas.

Les résultats globaux et les conclusions de l'étude vous seront communiqués ultérieurement.

Que deviennent mes échantillons et mes données ?

- Les échantillons seront stockés à ICAReB et pourront être réutilisés pour d'autres recherches dans le même domaine en France ou à l'étranger.
- Les données seront conservées à l’Institut Curie jusqu'à 2 ans après la dernière publication. Elles pourront être réutilisées dans le même domaine en France ou à l'étranger.

Quels sont mes droits?

- Vous avez le droit de refuser de participer.

Si vous acceptez de participer, vous pouvez à tout moment :

- demander la destruction de vos données et de vos échantillons non analysés
- vous opposer à l'utilisation de vos données et échantillons pour de futures recherches.

Vous trouverez les coordonnées pour l'exercice de vos droits dans la note d'information de l'étude.

Vous êtes intéressé(e) ?

Au dos de cette page vous trouverez les modalités de prise de rendez-vous et comment obtenir plus d'informations sur l'étude.

Modalités de prise de RDV pour le personnel travaillant à l’Institut Pasteur souhaitant participer à l’étude CURIE-O-SA

Vous répondez **aux critères de sélection** et êtes intéressés à participer à l'étude, selon le service dans lequel vous travaillez à l’Institut Pasteur vous pourrez contacter soit le **CMIP** soit **ICAReB** pour une prise de RDV.

**TOUT LE PERSONNEL
(sauf celui du CMIP)**
→ **RECRUTEMENT AU CMIP**

Rendez-vous de 30 minutes, un matin sur les plages ouvertes tout le mois de septembre

VOUS TRAVAILLEZ AU CMIP ?
→ **RECRUTEMENT à ICAReB**

ICAReB conviendra d'un RDV selon **vos disponibilités et celles d'IcareB**

Contactez le secrétariat du **CMIP** :

- Par mail : rdv-CurieOSA@pasteur.fr
- OU
- Par téléphone au : **01 45 68 80 22**

Contactez le secrétariat d'**ICAReB** :

- Par mail : secretariat-ICAReB@pasteur.fr
- OU
- Par téléphone au : **à compléter.**



Vous n’êtes pas disponible à ces dates, contactez directement ICAReB



Sans attendre votre rendez-vous, vous pouvez :

- Consulter la page Curie-O-SA <https://research.pasteur.fr/news/curi-o-sa/>
- Télécharger **la note d'information** expliquant les objectifs de l'étude et vos droits sur webcampus :
- Si vous avez des questions, vous pourrez les poser lors de votre visite.